

Le Jour, 1953
25 Juin 1953

SUR L'ÉPILOGUE D'UN DRAME JUDICIERE

Il était plus facile au Président des Etats-Unis de gracier les époux Rosenberg que de ne le point faire. Devant la sollicitation de tant de grands hommes et de tant d'humbles voix la tentation de fléchir était grande. Le président des Etats-Unis n'a pas fléchi. Et les Rosenberg sont allés à leur destin dans la clameur des foules.

« Les Rosenberg, a dit le Président, ont augmenté d'une manière incommensurable les risques d'une guerre atomique. Ils ont ainsi condamné à mort des dizaines de millions d'innocents dans le monde entier ». A la vérité, cela fait frémir ; et l'on comprend que le Président des Etats-Unis n'ait pas subordonné au sentiment ce qui lui paraissait un devoir.

Le mouvement mondial qui s'est fait en faveur des Rosenberg n'en honore pas moins ceux qui l'ont suscité et qui ont réussi à l'étendre si loin. C'est la marque d'une solidarité étonnante et, secrète ou avouée, d'une puissance extraordinaire. On vous demandait dans les rues de Paris de signer en faveur des Rosenberg, comme si vous possédiez tous les éléments du dossier. **On voulait vous faire admettre de toute force que la justice américaine est une justice injuste.** Nous sommes de ceux-là qui, sans croire à l'infailibilité des juges, professent pour les plus hauts magistrats des Etats-Unis le plus grand respect. Et nous ne pouvons pas concevoir que des juges de cette classe, après une si longue enquête, aient jugé comme ils l'ont fait sans être arrivés à la certitude irréfragable.

Quant au président Eisenhower, il faut reconnaître que la sollicitation innombrable dont il fut l'objet pouvait ébranler des montagnes. Tous les discours que nous connaissons du Président des Etats-Unis attestent que cet homme n'est pas insensible, certes, et qu'il eut éprouvé du bonheur à laisser, s'il eût pu, leur père et leur maman à deux petits garçons abandonnés. **« Mais, avait déclaré encore le président Eisenhower, le crime dont les Rosenberg ont été reconnus coupables et pour lequel ils ont été condamnés est plus grave qu'un assassinat. Il implique un acte délibéré de trahison envers la nation tout entière ».**

Nous vivons en un temps où l'on condamne à mort hélas ! Pour beaucoup moins. Et aucune voix n'a jamais pu s'élever en faveur de quelque victime innocente derrière le rideau, ces quelques semaines, quelques lucarnes se sont ouvertes parfois à demi, ce qu'on a pu voir à travers elles ne permettent pas de mettre la justice soviétique au-dessus de la justice américaine, ni la miséricorde des Commissaires du peuple au-dessus de celle du Président des Etats-Unis.

Il faut se faire une raison. Les laboratoires américains veulent être défendus et leurs secrets protégés. **Et il n'est pas d'acte plus lourd de conséquences que celui qui a**

pour objet de livrer aux ennemis éventuels de sa nation les armes qui sont sa sauvegarde et son salut.

Il reste que les condamnés à la peine capitale, si mérité que soit le châtement, on ne les laisse pas trente mois entre la vie et la mort.

Ce supplice par l'espérance, dans ses « Contes Cruels », Villiers de l'Isle Adam en a parlé mieux que personne.